

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2015

I Déroulement de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est déroulée conformément à l'ordre du jour mentionné sur l'avis de convocation aux adhérents, page 5 de notre dépliant sur les Bals de l'Europe publié en février 2015.

La séance a débuté à 18h05. Pour compléter le bulletin de liaison, le Président Bernard Coclet répond à quelques questions qui permettent de partager la philosophie de l'association. Nous donnons quelques extraits des échanges :

Question 1 : quelles seront les nouveautés pour 2016 ?

Il n'y aura pas de grands changements cette année. Chaque atelier danse ou bal étant unique tout est nouveau du côté de la musique et de la danse. Nos efforts pour améliorer l'organisation porteront sur la buvette à Gennetines et le terrain pour camper à Saint-Gervais. Nous allons continuer de cultiver notre capacité à nous émouvoir, à redouter les certitudes, et nous cherchons comment unir nos fragilités et nos doutes pour en faire une force collective.

Question 2 : Quelle est l'organisation de l'Association ?

Bernard Coclet renvoie à la lecture du bulletin de décembre 2015 où le fonctionnement de l'Association est résumé. Il souligne que pendant les Bals de l'Europe en juillet et août, 250 à 300 bénévoles font fonctionner l'Association ; le reste de l'année, seules 3 personnes se trouvent aux Gauthiers la majeure partie du temps, dont Julie Coclet qui est salariée de l'Association depuis 5 ans. Par ailleurs de nombreuses personnes s'impliquent de manière ponctuelle (travail à distance ou sur place). Depuis 26 ans, certaines personnes sont venues aux Gauthiers une journée par semaine pour y faire des travaux, moins fréquemment depuis quelques années car les besoins sont moindres. Il est à noter également que 4 à 6 personnes se retrouvent régulièrement pour une réunion de gestion de l'Association.

L'organisation se fait grâce aux forces vives des adhérents ; il n'existe pas de relation de subordination, le premier principe étant celui du bénévolat. Les propositions et les pistes de travail peuvent être données par tout un chacun. La gestion est indépendante, l'association fonctionne sans subvention et n'a aucune dette.

Mais la fragilité de l'être humain existe et nécessite l'instauration de règles précises et établies qui doivent être partagées par tous. Ces petites contraintes sont minimales par rapport à la liberté des rencontres. Le respect de celles-ci permet le bien-vivre ensemble, ainsi que le maintien des bonnes relations avec le voisinage.

L'intérêt général primera toujours sur l'intérêt particulier.

Question 3: concernant la sécurité, le contrôle et la personnalisation des sacs, faudra-t-il le nom et prénom du propriétaire sur chaque sac ?

Probablement, nous sommes en cours de réflexion. Bernard Coclet rappelle que l'été dernier, 15 jours avant le Grand Bal en juillet, les gendarmes sont venus vérifier les lieux et rappeler les consignes à mettre en place dans le cadre du plan Vigipirate Renforcé. La décision de ne pas contrôler les sacs à l'entrée avait été prise. Par contre, pour 2016, nous prévoyons une vérification des cartes d'identité à l'entrée, ainsi qu'un contrôle des sacs. Ils devront être identifiés de manière nominative. De même lors de la dépose d'instrument à la consigne, nous vérifierons les étuis.

Question 4 : le reportage de TF1 a annoncé qu'il y avait « du monde » pendant les grands bals ; cela ne représente-t-il pas un risque ?

Le seul impératif demandé par le Conseil d'Administration a été de diffuser le reportage à distance des dates des grands bals ; cela a été respecté puisque la diffusion s'est faite en décembre. La meilleure prévention en matière de sécurité reste l'attention de tout un chacun. Le reportage, vu par plus de quatre millions de téléspectateurs, a déjà été et continue d'être l'occasion de nombreux échanges et débats.

Question 5 : N'y a-t-il pas possibilité de fédérer les paysans locaux pour pouvoir fournir les repas du Grand Bal ?

Les petits producteurs locaux et/ou bio ont une production régulière et ne peuvent pas assurer un pic énorme au moment des Grands Bals. Le système du self permet d'intégrer de plus en plus des produits locaux. Mais pour des raisons de normes, la cuisine ne permet pas de cuisiner, seulement de réchauffer. Quand nous pouvons travailler avec des producteurs locaux, nous le faisons.

Question 6 : En dehors des moments des Grands Bals, existe-t-il une certaine forme d'aide, même à distance, que des adhérents pourraient apporter ?

Cela se met en place petit à petit. D'une part l'aide à distance se développe et d'autre part nous allons essayer de programmer un week-end de travail, d'échanges, de réflexion au printemps.

Avant de passer aux votes le président Bernard Coclet résume les informations du bulletin de décembre 2015 publié sur notre site www.gennetines.org concernant le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014-2015, les comptes annuels de l'exercice 2014-2015 et le programme d'activités pour l'année 2015-2016.

II Votes

- Première résolution : Approbation des comptes annuels
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2014-2015 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2015.
Pour : 77 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix
- Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2015-2016, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.
Pour : 78 voix
Abstentions : 0 voix
Contre : 0 voix
- Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Chantal Morlet.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Chantal Morlet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2018.
Pour : 77 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix
- Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration – Election pour un mandat d'administrateur d'Estelle Bacquaert.
L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Estelle Bacquaert au poste d'administrateur pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2018.
Pour : 77 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix

L'Assemblée Générale se clôture à 19h45.

Gennetines, le 20 février 2016
Mireille Michot, Bernard Coclet

Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2015 à 20h15

Le CA se réunit immédiatement après l'Assemblée Générale pour élire le bureau.

Composition du Conseil d'Administration et du bureau :

- Président : Bernard Coclet
- Vice-Présidente : Sabine Carsana
- Trésorier : Daniel Morlet
- Secrétaire : Mireille Michot
- Membres : Chantal Morlet et Estelle Bacquaert.

Les membres du bureau sont élus tous les quatre avec 5 voix et une abstention.

Après le vote, le CA réfléchit au moyen de communication entre les membres de l'association et/ou du CA (visioconférence, gestion de fichiers de travail).

L'équipe suit également les évolutions de la législation notamment en matière de protection du risque auditif et de transition énergétique (disparition possible de la vaisselle jetable).

Gennetines le 20 février 2016
Mireille Michot, Bernard Coclet